

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
TAZRIA METSORAH
PIRKEÏ AVOT 2
SAMEDI 21 AVRIL 2007
3 IYAR 5767

40^e année

29

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Vive le progrès !

C'est une grande chose d'avoir vécu des temps forts, qui marquent le cœur et l'esprit. C'est une chose merveilleuse que d'avoir conquis, une fois de plus, sa liberté et d'avoir brisé les chaînes de l'esclavage, matériel ou spirituel. En d'autres termes, Pessa'h a tenu ses promesses : il a été cette fête prodigieuse dont les effets ne cessent pas avec sa conclusion mais que nous emmenons avec nous tout au long de l'année pour en tirer les ressources de notre libération constante. Pourtant, alors même qu'elle se déroulait, c'est une entreprise nouvelle qui, parallèlement, commençait : le compte de l'Omer.

Compter les jours qui s'étendent entre Pessa'h, la sortie d'Egypte, et Chavouot, le Don de la Torah... Compter le temps... Quelle idée étonnante ! Tout se passe comme si ce simple compte changeait profondément l'existant, comme si un acte rituel, dont on a peine à mesurer la portée, donnait à notre vie un sens nouveau. Peut-on, en effet, affirmer avec plus d'éclat la grandeur de l'idée de progrès ? Souvenons-nous : les Juifs qui quittent l'Egypte, nouvellement libérés, sont alors au «49^{ème} degré de l'impureté». Ils doivent pourtant, sept semaines plus tard, se tenir devant Dieu au mont Sinaï, recevoir la Torah. Est-il seulement possible d'imaginer un tel passage ? Comment aller, en une si courte période, du plus

profond des abîmes au sommet le plus élevé ? La tentation est grande de penser que, finalement, le défi est trop grand, peut-être insurmontable. Mais c'est ici que l'inattendu devient réalité : jour après jour, les Juifs gravissent les degrés du spirituel et, au jour dit, ils sont dignes de leur rencontre avec la Divinité.

Une idée nouvelle est ainsi apparue dans le monde : le progrès est possible. Les situations ne sont jamais figées et la volonté de l'homme, soutenue par l'aide Divine, est éternellement capable de réaliser des prodiges. Même si le point de départ paraît désespérément éloigné de celui d'arrivée, le voyage mérite d'être entrepris. Et ce voyage même est, en soi, une partie de la réponse. L'homme est enfin un être perfectible. Qui qu'il soit, il sait que tout peut toujours être amendé et que rien ne reste jamais fermé à qui le désire vraiment. Avec le compte de l'Omer, la liberté prend son plein sens. Les hommes savent à présent que plus aucune chaîne ne les entrave, même pas celles de l'histoire individuelle ou collective. Le progrès est né et il ne cessera plus d'enchanter la conscience des hommes. Aujourd'hui, l'entreprise continue. De degré en degré, nous nous élevons jusqu'au but final qui nous ouvrira de nouveaux champs de l'histoire : la venue de Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Tazria Metsorah

Les deux Parachiot que nous lisons cette semaine évoluent, entre autres, les atteintes de la lèpre, due au Lachone Hara (médisance) et la façon de s'en défaire.

Tazria

A Médzibotz, la ville natale de Rabbi Israël Baal Chem Tov, deux résidents s'affrontaient dans une amère dispute. Un jour, dans la synagogue locale, alors qu'ils étaient en train de crier l'un sur l'autre avec colère, l'un d'entre eux hurla : «Je vais te mettre en morceaux de mes mains nues !» Le Baal Chem Tov qui se trouvait alors à la synagogue, demanda à ses disciples de former un cercle, chacun mettant les bras sur les épaules de ses voisins, et de fermer les yeux. Rabbi Israël lui-même ferma le cercle. Soudain, les disciples poussèrent des cris de frayeur : devant leurs yeux fermés, ils voyaient l'homme en colère déchirant réellement l'homme, comme il l'en avait menacé !

Les mots sont comme des flèches, dit le Psalmiste, et comme des charbons ardents. Comme des flèches, explique le Midrach, car un homme se tient à un endroit et ses mots font de grands ravages dans la vie d'un autre qui peut se trouver à des milliers de kilomètres de là, et comme du charbon dont la surface extérieure peut être éteinte mais dont l'intérieur reste incandescent. Ainsi les mots malveillants continuent leurs dommages bien après que l'effet extérieur en ait cessé.

Les mots tuent de nombreuses manières. Parfois, ils mettent en mouvement une chaîne d'événements qui s'avère

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat TAZRIA METSORA

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 20h 30 • Sortie 21h 42

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	20.08	Bordeaux	20.34	Grenoble	20.09
Lyon	20.14	Toulouse	20.24	Montpellier	20.12
Marseille	20.08	Nice	20.01	Lille	20.32
		Nancy/Metz	20.15		

à partir du dimanche 15 avril 2007

Heure limite du Chema : 10h25 Pose des Téléphones : 5h54
Roch 'Hodech Iyar : Mercredi 18 & jeudi 19 avril 2007



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

être une chaîne prophétique qui s'accomplit ; parfois ils sont détournés de l'objet de leur venin pour frapper un spectateur innocent et parfois, ils reviennent comme un boomerang, frapper celui qui en est à l'origine. Mais quelle que soit la route qu'ils empruntent, les mots pleins de haine conduisent inévitablement à des actions odieuses, quelquefois même des années ou des générations après qu'ils aient été prononcés. La nature humaine est telle que les pensées aspirent à trouver leur expression dans des paroles émises et les paroles émises cherchent leur réalisation en actes, souvent par des chemins déviés que le locuteur originel n'a ni désiré ni anticipé.

Mais la force du mot va plus loin que son potentiel pour la transformer en acte. Même si ce potentiel ne se réalise jamais, même si les paroles prononcées ne se matérialisent pas dans le «monde de l'action», elles existent toujours dans le monde plus élevé et plus spirituel, le «Monde de la Parole». Car l'homme n'est pas seulement un corps, il est aussi une âme ; il n'est pas seulement un être physique, il est aussi une créature spirituelle. Sur le plan matériel, les mots prononcés peuvent n'être que des actions potentielles ; dans la réalité spirituelle de l'âme, ils sont effectifs. C'est ce que le Baal Chem Tov voulait montrer à ses disciples en leur permettant de jeter un regard dans le monde des mots habité par les âmes des deux adversaires verbaux. Il voulait qu'ils comprennent que chaque mot que nous prononçons est réel, qu'il s'accomplisse ou non dans le «monde de l'action» dans lequel résident nos corps physiques. A un niveau plus élevé, plus spirituel de la réalité, une réalité aussi véritable que la réalité physique, chacun des mots que nous prononçons est aussi bon (ou mauvais) que s'il était transformé en acte.

Il en va de même, bien sûr, dans le sens positif. Un mot de louange, un mot d'encouragement est aussi bon que la façon dont il s'accomplit dans la réalité spirituelle de l'âme. Même avant qu'un mot positif se soit transformé en acte positif, il détient déjà un effet profond et durable sur notre être profond et sur notre monde.

Metsorah

La Paracha Metsorah développe les lois de la *Tsaarat* (lèpre biblique). En quoi cette affection de la peau particulière est-elle si centrale dans les lois de la Torah ? Le Midrach enseigne que parfois les maladies physiques de l'homme sont des conséquences de ses actions et que la lèpre est un signe de médisance.

Le foyer, le vêtement et la peau

La lèpre peut apparaître sur la peau, les vêtements ou même sur les murs de la maison. Le Midrach enseigne que la lèpre sur les murs est le premier signe de faute. Si nous ignorons ce signe et continuons, la lèpre s'étend aux vêtements. Et si nous poursuivons à ne pas la considérer, elle apparaît bientôt en infection de la peau.

Une question de choix

Une observation attentive de la Paracha jette la lumière sur un point intéressant. Dans sa discussion sur la lèpre affectant les murs de la maison, la Torah déclare : «Il viendra chez le Cohen». A propos de celle de la peau, la Torah dit : «Il sera conduit chez le Cohen». L'implication en est que lorsqu'un malaise spirituel est négligé et qu'on le laisse s'installer, nous nous y habituons bien vite et nous n'en sommes plus conscients. C'est la raison pour laquelle les patients ne se rendaient pas chez le Cohen de leur propre chef mais qu'il fallait que des amis attentifs les y conduisent.

Quand la lèpre apparaît, un Juif recherche le Cohen et non le dermatologue. En fait, les dermatologues savent accéder au pouvoir divin de soigner les plaies physiques et guérir les problèmes de peau. Ils peuvent soigner les symptômes mais ne peuvent guérir la cause. Le Cohen conseillera et guidera dans les voies de la Torah. Cela traite la cause et guérit donc automatiquement la maladie.

Moment de réflexion

Aujourd'hui nous ne pratiquons plus les lois de la lèpre puisque nous ne possédons ni les rites du Temple ni ceux de la prêtrise. Si les symptômes de la lèpre ne sont plus fréquents, ses

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 15 avril - 27 Nissan

Mitsva négative n° 247 : Il nous est interdit d'usurper les dettes qui nous incombent, en les retenant ou en refusant de les payer.

Lundi 16 avril - 28 Nissan

Mitsva négative n° 265 : Il nous est interdit de consacrer nos pensées à concevoir des projets visant à nous emparer de ce qui appartient à autrui.

Mardi 17 avril - 29 Nissan

Mitsva négative n° 266 : Il nous est interdit de fixer nos pensées sur ce qui appartient à autrui, au point de les désirer intensément.

Mercredi 18 avril - 30 Nissan

Mitsva positive n° 194 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rendre en nature un objet volé s'il existe encore en y ajoutant le cinquième de sa valeur ou d'en payer la contrepartie en argent si l'objet a subi une transformation (irréversible).

Jeudi 19 avril - 1 Iyar

Mitsva négative n° 269 : Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu. Au contraire, nous devons le prendre et le retourner à son propriétaire.

Mitsva positive n° 204 : Il s'agit du commandement nous incombant de ramener un objet perdu à son propriétaire.

Vendredi 20 avril - 2 Iyar

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Samedi 21 avril - 3 Iyar

Même étude que le 2 Iyar.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 27.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 5.000 ex

ISSN 1762 - 5440

causes ne sont encore que trop présentes. Encourager un ami à réfréner la médisance ou accepter un tel conseil de nos propres amis est une tâche délicate. Et pourtant, le but en vaut la peine, la cause en est cruciale et nous ne devons pas la négliger.

Dans la Russie des années trente, Rav Its'hak Elchanan Shagalov était le seul Mohel de toute la ville de Gomel. Sa tâche était considérée comme «contre-révolutionnaire», contraire à l'esprit de l'ordre nouveau qui devait moderniser le pays, modèle de «l'égalité et du progrès», libéré du «carcan de la religion».

De nombreux Juifs étaient parvenus à monter les échelons de la hiérarchie communiste; cependant, au plus profond d'eux-mêmes, il subsistait une étincelle de judaïsme, un souffle d'éternité qui les maintenait attachés à certaines pratiques : la Brit Mila, la circoncision de leurs garçons en faisait partie.

Un jour, un de ces Juifs haut gradé demanda le divorce. La raison ? Sa femme avait osé faire circoncire leur nouveau-né !

Le Parti Communiste jubilait. Enfin l'occasion se présentait de faire comprendre aux Juifs de Gomel comment un jeune homme était prêt à sacrifier sa vie privée au nom du Parti et de son idéologie ! On organisa un grand procès et le public emplit les bancs réservés à l'assistance.

Le juge – qui était juif – fit d'abord appeler le mari :

- Dites-moi, Camarade, êtes-vous un membre loyal de notre Parti bien-aimé ?

- Absolument, Votre Honneur ! Et il décrivit le poste important qu'il avait obtenu par sa conduite exemplaire au service du communisme.

- Jusqu'à présent, étiez-vous satisfait de votre mariage ? continua le juge.

Oui, il l'était.

- Alors, Camarade, pourquoi voulez-vous divorcer ?

- Camarade Juge ! Ma femme a donné naissance à un garçon. J'espérais l'élever comme un bon et loyal communiste. Mais un jour, en rentrant à la maison, je me suis aperçu qu'il avait été circoncis ! J'en étais horrifié ! J'occupe une fonction importante dans le Parti, je ne pouvais tout de même pas rester

toute la journée à la maison pour surveiller qu'on ne mutile pas mon fils ! Elle est coupable !

- Que la femme vienne ici s'expliquer sur sa conduite scandaleuse ! s'écria le juge. Visiblement éprouvée, la femme s'avança vers la barre.

- Camarade ! l'interpella le juge d'un air dégoûté. Comment avez-vous pu perpétrer un crime aussi terrible ?

- Camarade Juge ! (Elle pleurait !) Ce n'est pas vrai ! Il ne veut même pas m'écouter ! Nous habitons dans une seule pièce. Un jour, alors que j'étais sortie faire la queue devant un magasin, j'ai laissé le bébé qui dormait dans son berceau. J'avais bien fermé la porte à clé. Mais les courses m'ont pris plus de temps que prévu ; la queue était si longue ! Quand je suis revenue, j'ai été horrifiée de constater que la porte de notre chambre avait été forcée. Rien n'avait été dérobé ! Mais mon bébé avait été kidnappé ! Il n'y avait personne d'autre à la maison, aucun indice. Je me suis précipitée dans la rue, comme une folle quand j'ai soudain aperçu mes parents et ceux de mon mari. Imaginez mon soulagement quand j'ai vu que ma mère portait mon bébé. Elle tenta de me calmer : elle avait juste emmené le bébé pour le promener, affirmai-je-elle.

Sur l'instant, j'étais tellement contente de retrouver mon enfant. Mais quand je l'ai ramené à la maison et que je l'ai changé, j'ai eu un choc ! Comment mes propres parents avaient-ils pu me faire cela ?

Elle était maintenant secouée par de furieux tremblements. Revivre cette scène la bouleversait !

- C'est effectivement affreux ! remarqua le juge d'un ton grave et compatissant. Il est incroyable que dans notre moderne Union des Républiques Soviétiques, des pratiques aussi barbares puissent subsister ! Que les grands-parents se présentent à la barre !

Ceux-ci s'avancèrent, d'un pas hésitant. Les deux grands-pères portaient une barbe grise et de longs manteaux noirs. Les grands-mères avaient les cheveux entièrement couverts d'un foulard. L'une des deux parlait le russe un peu mieux que les autres et prit donc la parole.

- Honorable Camarade ! Je dois avouer que je ne comprends pas ce qu'on nous reproche. Mais vous devez savoir que nous n'avions pas l'intention d'agir contre la loi. C'est juste arrivé !

Le public qui, jusque-là,

s'était montré attentif et grave, éclata de rire. Le juge donna un coup de marteau sur la table pour rétablir le calme et demanda, moqueur :

- Babouchka ! Comment une circoncision peut-elle juste arriver ?

- Voilà ! Nous avons emmené notre adorable petit-fils prendre l'air dans son landau et, sans y prendre garde, nous nous sommes retrouvés dans une petite rue que nous ne connaissons pas. Soudain un jeune rabbin que nous n'avions jamais vu auparavant nous a demandé : voulez-vous que votre petit-fils juif soit circoncis comme tous les garçons juifs ?

- Bien sûr ! avons-nous répondu. Il a alors pris un couteau et, avant que nous ne puissions réagir, notre petit-fils était circoncis !

Une fois de plus, les rires fusèrent chez le public.

- Babouchka ! Avez-vous terminé votre histoire ridicule ? demanda le juge qui tentait de garder un peu de sérieux à cette audience.

- Oui, Camarade juge ! rétorqua la grand-mère. Mais je veux que vous sachiez que je suis très heureuse de tout cela !

- Heureuse ? rugit le juge. Et de quoi donc ?

- Heureuse que notre cher petit-fils ait été circoncis. Comme vous, d'ailleurs, Votre Honneur ! N'êtes-vous pas heureux d'être juif et circoncis ?

Malgré tous ses efforts, le juge ne put empêcher les ricanements et les remarques insidieuses. Enfin, il parvint à rétablir l'ordre. Il rappela le mari.

- Dites moi, Camarade, héros de la nation et du communisme ! A part cette malheureuse affaire, avez-vous d'autres raisons de vouloir divorcer ?

- Non, Camarade Juge ! Aucune !

- Si je vous dis que votre épouse n'est pas coupable, accepteriez-vous de reprendre la vie commune ?

- Bien sûr, Camarade !

- Alors voici la décision. Votre femme est innocente. Tout ceci est de la faute de vos beaux-parents. Je les condamne à une amende de cinquante roubles pour leur insistance à perpétuer ces pratiques d'un autre âge. Telle est la décision du tribunal du peuple de Gomel ! Tandis que les spectateurs quittaient la salle, ils ne pouvaient qu'admirer silencieusement le plan ingénieux monté par ces jeunes membres du Parti qui avaient tenu à faire circoncire leur fils tout en conservant leur carte du Parti et leur fonction.

Et tous les Juifs présents avaient compris que cette affabulation n'avait qu'un seul but : protéger l'identité du seul «Mohel» de la ville: Rav Its'hak Elchanan Shagalov.

E. Lesches
traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Le pouvoir de la joie

La 'Hassidout pose un principe essentiel : «La joie brise les barrières». A cette idée, il faut ajouter qu'elle brise aussi les limites de l'exil et hâte la venue de Machia'h. C'est dans le même sens qu'il est écrit à son propos (Béréchit Rabba 85 : 14 sur Miché 2 : 13) : «Celui qui brise (les limites) montera devant eux».

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, Chabbat Parchat Toledot 5741) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Quelles sont les coutumes liées à la Brit Mila (circoncision) ?

La veille de la Brit Mila, on invite des enfants à réciter le «Chema Israël» auprès du bébé, ainsi que les 12 versets, que les enfants apprennent par cœur. On les remerciera en leur distribuant des friandises.

La nuit avant la circoncision, le père reste éveillé et étudie la Torah, en particulier certains passages du Zohar.

Le père de l'enfant se fera couper les cheveux et se trempera au Mikvé au matin puisque c'est pour lui un jour de fête.

On ne récite pas le «Ta'hanoun» («supplications») dans la synagogue où prie le père ou le Mohel (qui effectue la circoncision) ou le «Sandak» (qui tient le bébé durant la cérémonie).

On donne à l'enfant son ou ses prénoms juifs après la Brit Mila et on l'inscrit symboliquement à l'école juive en versant le jour-même un droit d'entrée. On lui achètera un livre de prières, un livre de Psaumes, un 'Houmach (Pentateuque) et un Tanya ainsi qu'une lettre dans un Séfer Torah.

Déjà avant la naissance, on accrochera dans la salle de travail puis dans le berceau et dans la chambre du bébé un feuillet de «Chir Lamaalot» (disponible dans tous les centres Loubavitch) comme protection et encouragement pour une vie juive authentique.

C'est une Mitsva que d'assister à une Brit Mila. Celui qui assiste voit ses fautes pardonnées. Cependant, on prendra soin de ne pas «inviter» : on annoncera simplement que la Brit Mila aura lieu tel jour à telle heure en tel endroit, car une personne vraiment invitée ne pourra refuser de se rendre à une cérémonie présidée par le prophète Elie !

On essaiera d'effectuer la Brit Mila devant au moins dix hommes adultes. Si c'est impossible, on tentera néanmoins de réunir le maximum de Juifs.

Les parents demandent à un couple marié d'amener l'enfant : la mère confie l'enfant à la femme qui le confie à son mari qui le donne au père. Dans de nombreuses communautés, on évite de donner cette fonction à une femme enceinte. On accordera cet honneur en priorité à un couple sans enfant car c'est une «Ségoula», une chance supplémentaire pour avoir des enfants. L'homme porte un Talit.

Tous les participants seront debout, sauf le «Sandak», celui qui tient l'enfant pendant la Brit Mila.

Après la Brit Mila et les bénédictions, les participants souhaitent : «De même qu'il est entré dans l'alliance, qu'ainsi il entre (sous le joug de) la Torah (au moment de ses 13 ans), dans l'alliance du mariage et des bonnes actions».

On organise un repas en l'honneur de la Brit Mila et on inclut dans le Birkat Hamazone (bénédictions après le repas) des bénédictions pour l'enfant, ses parents, le Mohel (qui a effectué la circoncision), le Sandak et «Eliahou Hanavi», le prophète préposé à l'alliance de la Mila qui annoncera la venue de Machia'h.

Celui qui pour une raison ou pour une autre, n'a pas été circoncis le huitième jour, devra se faire circoncire le plus tôt possible.

F. L. (d'après Rav E. Wenger)

Le GAN ISRAEL du mois de juillet approche.

N'attendez pas pour inscrire vos enfants !

Les principaux centres sont:

Paris 12^e, 13^e, 19^e

Epinay - Boulogne

Les Lilas - Clichy la Garenne

Fontenay sous Bois - St Brice - Versailles

Pour tout autre renseignement, contactez

le Beth Loubavitch au 01 45 26 87 60

Chers amis,

Après la brève interruption de Pessa'h, les activités du Beth Loubavitch-La Défense reprennent, S.D.V, ce **mercredi 11 avril**.

Les cours ont lieu désormais de 13h à 13h45.

Un minyan de min'ha suivi de maariv est organisé à 18h45.

Rav Chmouel Mergui

Beth Loubavitch La Défense

4, Place de La Défense

Tél : 01 58 58 01 69

06 23 28 96 73

KMARO SUSHI
SPÉCIALITÉS JAPONAISES & THAÏLANDAISES
Sushi - Nouilles - Brochettes
Bagels - Sandwichs

Dites au tél: "LA SIDRA"
et vous recevrez avec votre commande en livraison une Boisson 33cl offerte

LIVRAISON À DOMICILE
Tél. : 01 42 05 05 20
270 rue du Faubourg St Martin 75010 Paris

www.kmarosushi.com

TTP SA Chauffage réversible
Ventilation
Climatisation

Découvrez nos offres sur notre site de vente en ligne :
www.frenchdeal.com

— 10 % de réduction avec le code NQNPBF sur l'ensemble de nos offres

FrenchDeal recommandé par le Beth Loubavitch

ÉTUDE - INSTALLATION
SAV - MAINTENANCE
LOCATION ou VENTE

Réseau Paris
Tél: 01 45 08 09 10
Réseau National
Tél: 0810 810 718

GRANDE PARADE DE LAG BAOMER

DIMANCHE 6 MAI 2007 - 10h30
TOUR EIFFEL - CHAMPS DE MARS



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez

la rapporter au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris (M° Cadet)

nous contacter par téléphone
au 01 45 26 87 60

nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.